ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 361-17)
Dépôt de vente : 36, rue du Collège

A TRAVERS LA VILLE

IVRESSE ET TAPAGE NOCTURNE

Dimanche, vers 21 h., le commissariat central, était averti qu'un individu, en état d'ivresse, causait du scandale, rue Bernard, cour Castel. Deux agents se rendirent sur les lieux et appréhendèrent le nommé Armand Dubois, demeurant rue Bernard, qu'ils conduisirent au dépôt de sûreté du commissariat central.

UNE MAUVAISE CHUTE

C'est bien celle qui advint à Mme Piévet, née Fernande Herreman, 50 ans, demeurant 3, rue du Fort, cour Saint-Henri, 2, qui, en retournant chez elle, dimanche soir, vers 23 h. 30, fit, à proximité de son habitation, une chute grave qui lui occasionna une fracture compliquée de la jambe droite. Elle fut transportée à l'Hôpital La Fraternité, où l'on dut l'amputer quelques heures plus tard, son état s'étant subitement aggravé.

ON EN TROUVE...

M. Henri Clayes, demeurant, 160, rue Edouard Anseele, cour Cordonnier, 10, a déposé au commissariat central, Grand Place, une bicyclette qu'il avait trouvée dimanche vers 22 heures, à l'angle des rues de Lannoy et Edouard Anseele. Ce vélo porte une plaque au nom de M. J. Hoornaert, 19, rue Daguesseau.

Mort au champ d'honneur

Nous avons appris la mort du sergent d'infanterie Victor Naessens, 25 ans, demeurant 41, rue de Beaurewaert, tombé dans une embuscade le 19 février dernier.

UNE RÉUNION DES DÉLÉGUÉS CANTONAUX

Les délégués cantonaux des trois cantons de Roubaix se sont réunis samedi à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Gaston Duburcq, entouré de M. Charlier, Inspecteur primaire ; Mme Dupré, vice-présidente ; M. Cordonnier Léon, secrétaire et Mlle Notebaert, secrétaire-adjointe.

Après un souvenir ému adressé à MM. Jorion, trésorier ; Glorieux et Delval, délégués cantonaux décédés, le président a remercié M. Charlier de sa présence à cette réunion des défenseurs de l'école publique et il a excusé Mme Vielledent, Inspectrice départementale des écoles maternelles, empêchée pour raison de santé.

M. Charlier a dit toute sa satisfaction de se trouver au milieu des délégués cantonaux. Il a promis de transmettre à l'Autorité supérieure et aux municipalités les desiderata exposés dans le rapport général sur l'action de la délégation pendant l'année écoulée. Ce rapport très documenté a été présenté par M. Cordonnier, secrétaire.

Après une étude des moyens propres à sauvegarder pendant la période de guerre, les intérêts matériels et moraux de l'école publique et de ses maîtres, la séance commencée à 17 h. 30 devant 50 délégues cantonaux a été clôturée à 19 h. 15.

Une réunion de la Fédération des Amicales laïques

Le bureau restreint s'est réuni à son siège, au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace, sous la présidence de M. G. Duburcq, entouré de MM. Vandendorpe, Chevalier, Mlle Cauchy. Il a été fait un tour d'horizon sur la vitalité des divers services fédéraux et commenté le résultat de la fête donnée à l'Hippodrome-Théâtre au bénéfice du Colis des membres mobilisés des Amicales. Il y fut souligné l'intérêt urgent que présente la situation précaire des familles dont le chef a été mobilisé et considéré que c'est envers ces familles privées de leur soutien que devraient d'abord porter tous les efforts.

Il y fut ensuite discuté de l'activité de la chque scolaire et de la remise en marche possible de la section sportive féminine pour le printemps.

Il a été constaté que les indemnités allouées pour participations aux fêtes de l'Exposition n'avaient pas encore été encaissées et que ce retard avait occasionné un déficit budgétaire sérieux.

18 tonnes de ferrailles et 2 tonnes de papiers ont été ramassées

Les Scouts sont heureux de porter à la connaissance de nos concitoyens que la récolte de dimanche a rapporté 18 tonnes de vieux métaux et environ 2 tonnes de papiers. Ils remercient les habitants du quartier visité, pour le bel effort qu'ils ont fourni et la contribution qu'ils apportent ainsi à la Défense Nationale.

Dimanche 10 mars, dans la matinée, ils passeront dans les rues suivantes :

Boulevard Montesquieu (le reste), rues de la Limite, de la Digue (jusqu'à la rue des Arts), des Arts (le reste), place Ch. Roussel, rues Descartes, de l'Industrie (le reste), Newcomen, place d'Amiens, rues Watt, du Brézin, de l'Epeule (jusqu'à la rue des Arts), des Vélocipèdes, Cugnot, de Wasquehal, des Ogiers, de Foucauld, Bell, Heilmann, du Brondeloire, de Turenne, du Marquisat.

La reprise des « Courses à la Médaille »

Suite à la réunion qui eut lieu jeudi 29 février à la Bourse du Travail, il a été décidé la reprise des courses à la médaille sur la piste du Vélodrome municipal de Roubaix ainsi que «d'individuelles» de 25 tours pour pistards et routiers ; la première de ces épreuves aura lieu le dimanche 10 à 10 h. Pour participer à celles-ci les coureurs devront faire partie d'un club et porter la licence F.S.G.T.

Pour le règlement de piste, comme d'ordinaire port du casque obligatoire, suppression des ailettes à la roue arrière, un frein sera toléré.

Les premiers entraînements auront lieu les mardi, mercredi, jeudi, vendredi du 5 au 8 mars de 17 h. 30 à 18 h. 30. Pour renseignements complémentaires, s'adresser Bourse du Travail, porte 6.

LE THÉ DANSANT DES ARTS INDUSTRIELS

C'était dimanche après-midi, dans les salons du Cercle de l'Industrie, le thé-dansant organisé par les Etudiants des Arts Industriels, au bénéfice des familles nécessiteuses des anciens élèves mobilisés.

Cette fête remporta un véritable succès malgré les circonstances.

Au cours du programme, la petite Jackie fut applaudie dans ses danses classiques ; la loterie récompensa un grand nombre de personnes présentes. Les lots non réclamés ont été déposés, après discussion du Comité, à l'œuvre du Colis du Poilu.

Rappelons que, pour les demandes de secours, il faut s'adresser à M. Jean Selle, Président de la Commission, 6 bis, Grande Rue à Roubaix.

Sociétés et Comités

CERCLE ORPHEONISTE « LES XL ». — Mercredi, à 19 h., au local répétition par le directeur des chœurs d' « Hérodiade ».

« MUTUALITE MATERNELLE ROUBAISIENNE ». — Les sociétaires sont informées que l'assemblée générale, qui se tient habituellement, le dimanche des Rameaux, sera, cette année, reportée à une date ultérieure.

Elles ont intérêt à se mettre à jour de leur cotisation, la Société poursuivant ses opérations, comme par le passé.

CHORAL NADAUD. — Mercredi, à 18 h. 15, au café « Pandore », répétition générale obligatoire des chœurs de « Hérodiade ». Appel est fait aux anciens chanteurs du choral.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

NATATION. — **Au Swimming Club.** — Il est rappelé que la réunion mensuelle du Comité et de toutes les commissions a été fixée au mardi 5 mars. Elle se tiendra au siège, 9, Grande Place, à Roubaix, et commencera à 18 h. 30 très précises, en raison de l'ordre du jour très chargé. La présence de tous les commissaires est indispensable.

BOXE. — **Académie des Sports.** — Pour raison de force majeure, cette semaine, les cours d'éducation physique, de boxe française et anglaise et la préparation aux combats auront lieu mardi et jeudi de 9 à 11 h. 30 et de 16 h. à 20 h.

ETAT CIVIL

Naissances. — Annie Furnari, rue Maiplaquet, 7. — Jean-Pierre Duaard rue de Lille 157. — Viviane Braud, rue Edison, 1. — François De Plasse, de Tourcoing, Boulevard Descat, 277. — Marie-Paule Prigent, de Cachan, Avenue Dumotel, 72. — Jean Echevin, rue du Nouveau Monde, cour Masure, 2. — Jean-Claude Cabaret, rue du Grand Chemin, 84. — Micheline Moulart, Grande Rue, 329. — Josiane Bauchet, de Lys-lez-Lannoy, rue du Fresnoy, 110.

Publications. — Albert Poissonnier, employé de commerce, rue de Leers, 148 et Adrienne Delmarquette, modiste, Boulevard Beaurepaire, 304. — Albert Bracq, teinturier, rue Vaucanson, 57, cour Louage, 4E, et Arthémise Dehen, doubleuse, rue Saint-Etienne, 15. — Raymon Lévêque, chauffeur d'usine, rue Daguesseau, 32, cour Coligny, 26, et Espérance Blommaert, employée, rue de Jemmapes, 35, cour Georges, 7 ; Alexandre Dewitte, tisserand, rue de l'Ouest, 1 bis, et Hélène Deleye, embelleuse, rue de l'Ouest, 8 ; Jules Viot, lieutenant d'aviation, de Melun, et Madeleine Van Wambeke, s.p., rue Franklin, 2; André Lambrecht, fabricant de chaussures, rue de Mouvaux, 91, et Geneviève Guermonprez, couturière de Tourcoing.

FUNÉRAILLES

Madame LIEVENS-SOUDAN, son épouse ;
Monsieur et Madame Jules LIEVENS-CANDEILLE ;
Monsieur Jules DEGORRE-LIEVENS, Chevalier de la Légion d'Honneur ;
Monsieur et Madame Siméon DOUCHEZ-LIEVENS, ses enfants ;
Mesdemoiselles Denise et Marie-Louise DEGORRE, ses petits-enfants et toute la famille, ont la douleur de vous faire part de la mort de

Monsieur Gustave LIÉVENS

pieusement décédé à Roubaix, le 2 mars 1940, dans sa 76me année

Ils vous prient d'assister aux funérailles qui auront lieu le mercredi 6 mars, à 9 h. 30, en l'Eglise Saint-Antoine à Roubaix.
Réunion à la maison mortuaire, 15, rue Turin, à 9 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.

FUNÉRAILLES

Monsieur et Madame Jules ACCOU-POUILLY ;
Monsieur et Madame Hector VANVUCHT-ACCOU ;
Monsieur et Madame François ACCOU-BECQUET, ses enfants ;
Monsieur Charles IORWITZ-CRUYBEECK son beau-frère et toute la famille,
ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Auguste ACCOU

Veuf de Dame Charlotte CRUYBEECK

pieusement décédé à Roubaix le 2 mars dans sa 81me année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise

Ils vous prient d'assister aux **Vigiles des morts**, qui seront chantées le mardi 5 courant, à 17 h. 30, et aux **Convoi et Service**, qui auront lieu le mercredi 6 mars, à 9 heures, en l'Eglise Saint-Sépulcre, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au Cimetière de Roubaix pour y être inhumé.
L'Assemblée à l'Eglise Saint-Sépulcre, à 9 heures.
La famille recevra les condoléances à la sortie de l'Eglise.
Cet avis tient lieu de faire-part.

WATTRELOS

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires du mois de février aura lieu dans l'ordre suivant :

Jeudi 7 mars : de 8 à 9 h., de 1 à 50 ; 9 à 10 h., de 51 à 100 ; 10 à 11 h., 101 à 150 ; 11 à 12 h., 151 à 200 ; 14 à 15 h., de 201 à 250 ; 15 à 16 h., de 251 à 300 ; 16 à 17 h., de 301 à 350 ; 17 h. à 17 h. 45, de 351 à 400.

Vendredi 8 mars : 8 à 9 h., de 401 à 450 ; 9 à 10 h., de 451 à 500 ; 10 à 11 h., de 551 à 600 ; 14 à 15 h., de 601 à 650 ; 15 à 16 h., de 651 à 700 ; 16 à 17 h., de 701 à 750 ; 17 à 18 h., de 751 à 800.

Samedi 9 mars : 8 à 9 h., de 801 à 850 ; 9 à 10 h., de 851 à 900 ; 10 à 11 h., de 901 à 950 ; 11 à 12 h., de 951 à 1.000 ; 15 à 15 h., de 1.001 à 1.050 ; 15 à 16 h., de 1.051 à 1.100 ; 16 à 17 h., de 1.101 à 1.150 ; 17 à 18 h., de 1.151 à 1.200.

Les intéressés sont priés de se présenter au Bureau de postes de Wattrelos, munis de leur certificat d'admission, aux heures indiquées ci-dessus. Le paiement des retardataires sera effectué ultérieurement.

Syndicat des bouchers-charcutiers. — Mercredi 6 mars, réunion au local à 19 h. Décision très importante à prendre, présence indispensable.

Amicale du Crétinier. — Mercredi à 19 h., réunion de Commission. Ordre du jour important.

CROIX

Mort subite. — Lundi, vers 11 h. 45, M. Adolphe Debras, âgé de 56 ans, ancien confectionneur à Roubaix, demeurant boul. Emile Zola, 97, a été trouvé mort sur le palier de l'escalier de son habitation. Le docteur Bathiat a conclu à une mort naturelle.

Le ramassage des ferrailles. — Le Maire rappelle à la population que la collecte des vieilles ferrailles commencera mardi dans le secteur indiqué hier.

Mercredi 6 mars, la voiture passera dans les rues J.-Jaurès (partie comprise entre l'extrémité de la rue Ghesquière et la rue de Roubaix), H.-Ghesquière, des Champs, contour Saint-Martin, E.-Guillaume, boul. Emile Zola (partie comprise entre l'extrémité de la rue E.-Guillaume et la rue du Trocadéro), rues Mirabeau, de l'Egalité, Carnot et de Tourcoing.

Union Mutuelle Croisienne. — L'assemblée de mars se tiendra dimanche 10, au Café Saint-Pierre, place Saint-Pierre.

Le Bureau fonctionnera à partir de 14 h. 45 ; l'assemblée commencera à 15 h. 45 ; le Bureau invite les sociétaires à observer la ponctualité traditionnelle. Au cours de cette assemblée, M. Joseph Leclercq, président, fera une causerie sur la correspondance des mobilisés.

Samedi 9 mars, à 19 h. 45, réunion de la Commission, chez M. Lefèvre, 6, rue Jean-Jaurès, pour le confection et l'expédition des colis.

Au Comité Officiel d'Entr'aide. — Au cours de sa réunion de samedi dernier, la Commission du Contrôle, après examen de diverses questions, a pris ses dispositions en vue d'adresser, vers le 15, un second mandat de 20 fr. à 350 mobilisés, ce qui portera à 927 le nombre de mobilisés qui auront reçu leur second mandat.

Très prochainement, également, un premier envoi sera fait aux 89 mobilisés nouvellement inscrits.

Revaccination antivariolique. — Séance de revaccination à la Maison des Œuvres : pour les femmes, mercredi, jeudi, de 9 h. 30 à 10 h. 30, le vendredi, de 10 h. 30 à 11 h. 30, et pour les hommes, de 11 h. 30 à 12 h.

Séance de revision : vendredi 8 mars, de 9 à 10 h., pour les personnes ayant été revaccinées le 28 février et le 1er mars.

Etat Civil. — Décès : Théophile Baert, 81 ans, rue Louise-Michel, 22.

WASQUEHAL

Concours de coqs. — Un groupe de bienfaiteurs organise un concours de coqs au profit du Comité d'entr'aide aux mobilisés. Ce tournoi aura lieu le 17 mars à 15 h. 30, chez M. Moerman Dumoulin, 1, rue Delerue, où les inscriptions sont reçues gratuitement dès maintenant. Chaque coq gagnant recevra 50 francs.

Avis aux Mamans. — Mardi à 15 h., visite des nourrissons, salle des Fêtes rue Jean Macé, pour les mamans du Centre et du Noir-Bonnet.

Allocations militaires. — Le paiement des allocations militaires pour le mois de février aura lieu mercredi 6 mars, à la salle du Commissariat de Police, rue Jean Macé, pour les bénéficiaires du quartier du Centre, dans l'ordre suivant : numéros 1 à 350, de 8 h. 30 à 9 h. 30; numéros 351 à 550, de 9 h. 30 à 10 h. 30 ; numéros 551 à 750, de 10 h. 30 à 11 h. 30 ; numéros 751 à 970, de 11 h. 30 à midi.

Pour les bénéficiaires du Carpreau et de la Planche-au-Ries, le paiement aura lieu le jeudi 7 mars à l'Ecole maternelle (entrée rue Voltaire), dans l'ordre ci-après : numéros 1 à 350, de 8 h. 30 à 9 h. 30; numéros 351 à 700, de 9 h. 30 à 10 h. 30 et numéros 701 à 970, de 10 h. 30 à 11 h. 30.

Etat Civil. — Naissance : Geneviève Vermeersch, impasse Lavoisier, Fort Chabol, 23.

LEERS

Fraternelle des A. C. — La Fraternelle des A. C. s'est réunie dimanche au siège, café Dubus-Prévost, sous la présidence de M. Emile Bulle.

Le président donna lecture de diverses circulaires concernant les anciens combattants et souligna en particulier l'œuvre utile entreprise pour la distribution du vin chaud à nos vaillants défenseurs.

FUNÉRAILLES

Vous êtes prié d'assister aux funérailles de

Monsieur Gaston GILLIS

Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat à Avesnes
époux de dame Renée TONNEAU

décédé chez ses parents à Leers-France, le 2 mars 1940, à l'âge de 29 ans, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. Lesquelles auront lieu le jeudi 7 mars, en l'Eglise de Leers

Assemblée à la maison mortuaire, 18, rue Jean Jaurès, à Leers, à 8 h. 45.

De la part de : Madame Gaston GILLIS-TONNEAU, son épouse ; Monsieur et Madame Jules GILLIS-LEULIS, ses parents ; Monsieur et Madame Henri TONNEAU-MEURISSE, ses beaux-parents, et de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

FUNÉRAILLES

M. et Mme Jules DUJARDIN ; M. et Mme COULON-DUJARDIN, ses enfants ; M. et Mme GLOESENER-DUJARDIN ; Mlle Marcelle COULON, ses petits-enfants et toute la famille ont la douleur de vous annoncer la mort de

Monsieur Adolphe DUJARDIN

Maître Marbrier
Membre de la Chambre Syndicale du Bâtiment de Lille
Veuf de Julie-Désirée TOURNEUR

décédé à Lille, le 1er Mars 1940, dans sa 78e année. Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service qui auront lieu le Mercredi 6 Mars, à 9 h. 30. Assemblée à 9 h. 15, rue Philadelphie, 44, à Fives-Lille
Tramway B, arrêt rue Philadelphie.

23.314

Communiqués officiels de la Préfecture du Nord

DÉCHÉANCE D'ÉLUS COMMUNISTES

Le Conseil Interdépartemental de Préfectures du Nord et du Pas-de-Calais, sur requêtes introduites par le Préfet du Nord, a constaté la déchéance de leur mandat électif, en exécution de la loi du 20 janvier 1940, de conseillers municipaux des communes de : Bachant (3), Thiant (14), Quiquinies (9), Feignies (1), Rousies (1), La Flamengrie (1). Sont actuellement poursuivies des instructions préalables à d'autres décisions.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !
9451

FLERS

Allocations militaires. — Les retardataires peuvent s'adresser d'urgence au bureau de poste, rue J.-B.-Bonte de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. ; prière de se munir de la carte réglementaire et d'une pièce d'état civil.

Consultation. — La consultation des nourrissons de la section du Bourg aura lieu le 6 mars à 14 h. 30 à la Mairie centrale.

Chômeurs. — Le paiement des allocations aux chômeurs complets admis pour la période du 26 février au 2 mars, aura lieu le mercredi 6 mars, de 10 à 11 h., pour le Breucq, rue J.-B.Bonte et à 16 h., pour le Bourg (à la Mairie Centrale).

Etat Civil. — Publications de mariage : Raymond Vercontère, employé à Roubaix et Marthe Lejeune, brodeuse, rue du Recueil, 51 ; Léon Seynave, employé, rue S.-Carnot, 14 et Marcelle Declercq, couturière, rue S.-Carnot, 16 ; Henri Lefèbre, marchand de charbon à Hellemmes-Lille, et Carmen Leblanc, confectionneuse, rue du C.-Pollet, 3 ; Raymond Van Heuverswyn, à Lille et Solange Coutenoble, tisserande, rue G.-Delory, 13.

Etat civil. — Naissance : Renée Descamps, rue de Wattrelos, 66 bis. Décès : Gaston Gillis, 29 ans, rue Jean-Jaurès, 22.

LYS-LEZ-LANNOY

UNE TRISTE FIN

M. Louis Meurisse, 65 ans, demeurant 28, rue Fénelon, a été trouvé hier matin, pendu au pied de son lit. Les constatations d'usage ont été faites par la police.

LE CACAOYER, arbre éternel

Souvenez-vous que l'ombre qui
Entre dans votre enfance,
Que c'est son parfum du grand prix
Qui lui donne ta grâce...
(Poème du XVIIIe)

De tous les produits coloniaux, c'est le cacao qui semble avoir le plus haute histoire. A lui seul qu'elle pourrait être contée aux petits enfants, grande amoureux du chocolat. Elle pourrait être illustrée, intercalée dans les grands livres d'histoire à images. Il y a plus de quatre cents ans que le cacao se révèle brusquement aux Européens. Ce sont les compagnons de Fernand Cortez, lorsqu'ils s'étonnent à la découverte de Mexique, qui le découvrent en 1519.

Le cacaoyer est un arbre éternel, plant des régions qui ne connaît ni les pluies torrentielles ou dévastatrices du climat à saisons, ni les hivers mortels, ni les printemps tardifs et les automnes trop précoces, mais un jour, été comme hiver, il fleurit et offre aux hommes ses présents, chacune son véritable arbre à cacaos, des fruits qui n'ont pas de cosse et qui se laissent admirer sous la forme de cosses volumineuses, ou plutôt de fleurs, rappelant celles que les parchemins de Mexico ou de Florence lorsqu'ils représentent à leurs admirateurs. Et l'image est si conforme à la réalité, à la parfaite symbolique de ces cabosses, que les Mexicains utilisaient toute chosses en forme de les fleurs bourdes qu'elles contiennent. C'était rendre le plus juste et le plus précis des hommages aux propriétés merveilleuses de ces graines.

L'empereur Montezuma, lui qui chaussait d'une fortune plus immense et trébuchante, lorsqu'il apprenait les frais du cacaoyer. Il en fait, tant des stocks, il en accumulait des tonnes dans les greniers et des remises de son palais. Ces provisions lui servaient à la préparation du breuvage excellent dont ses compagnons de l'ex-nand Cortez ne devaient pas oublier le nom : c'était le chocolat.

9374

TOURCOING

Bureaux : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Tél. : 9.85
Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq

A TRAVERS LA VILLE

UN CHAUFFEUR DANGEREUX

Pour mettre « à l'ombre » le nommé Victor Benoit, 36 ans, demeurant à Roubaix, 46, rue Dombasle, qui se trouvait en état d'ivresse, la police a été requise, l'autre soir, vers 21 h. 30. Benoit fut conduit au poste central de police, où l'on apprit qu'il avait abandonné, rue de Mouvaux, l'auto de son patron, M. Samyn, 102, avenue Gustave Dron.

Quand la police retourna sur les lieux, pour chercher la voiture, elle ne put qu'en constater la disparition, et les recherches faites dans les environs demeurèrent vaines.

LA PLAISANTERIE CONTINUE

L'autre soir, vers 20 h., on a volé la bicyclette de M. Alexandre Heyne, demeurant 32, rue de l'Abbé de l'Epée, qu'il avait déposée contre la façade de l'immeuble portant le n° 16 de la rue Verte.

VOL DANS UN APPARTEMENT

Mlle Jenny Magolid, 28 ans, ouvrière textile, demeurant en garni au 2e étage de la rue Desurmont, s'est plainte, à la police, que dans la soirée du 2 mars, on a volé, dans son appartement, un manteau de fourrure d'une valeur de 800 fr..

Une enquête est en cours.

A l'Union Fédérale des Combattants Républicains

Dimanche dernier, à 10 heures, en la salle de la Maison des Amicales, l'Union Fédérale des Combattants Républicains a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Nys, entouré des membres du bureau.

Après quelques indications au sujet de la carte de Combattant de teinte jaune, qui demeure valable durant la durée des hostilités, M. Nys expliqua aux sociétaires le mécanisme du fonctionnement de la « Famille du Soldat Tourquennois », auquel l'Union Fédérale a adhéré, et rendit hommage aux initiateurs de ce mouvement. « Toutes les sociétés et groupements qui y participent n'ont qu'à se louer, dit-il, de la marche admirable de cet organisme et des services qu'il rend aux combattants actuels et à leur famille dans la détresse. Raison de plus, ajoute-t-il, pour que les Combattants Républicains lui donnent une aide entière, pour poursuivre une si belle tâche de solidarité. »

Me Parmentier, avocat au barreau de Lille, vice-président de l'Union, fit ensuite une causerie sur la guerre et les devoirs des Anciens Combattants. Il en arriva, en partant des origines du conflit, à poser la même question que se posaient déjà ceux qui emplissaient les tranchées, lors de la dernière guerre : l'arrière tiendra-t-il ?

L'arrière doit « tenir », et grâce aux efforts que feront les Anciens Combattants, pour soutenir le moral de la population, il tiendra, affirme avec force le conférencier.

M. Paray résume ensuite les conclusions de la causerie de Me Parmentier.

L'U.S.T. ET LE RACING-CLUB DE ROUBAIX FONT MATCH NUL : 2 A 2

C'est devant une belle assistance, sur le stade de la rue de Gand, que se disputa cette rencontre.

Dès les dix premières minutes de jeu, l'U.S.T. mène par 2 buts à 0.

A la mi-temps, le score est toujours le même.

A la reprise, le Racing attaque et réussit à égaliser après 30 minutes de jeu. Dans l'ensemble, le jeu manqua de cohésion, mais fut assez rapide pendant la seconde partie.

Autres résultats : — U.S.T. Juniors : 2 — E.R.T. : 3 ; U.S.T. Minimes A : 1 — Stade R. : 0.

CARTES PROFESSIONNELLES (SERVICE DU CHARBON)

Les bureaux fonctionneront ce jour de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h., dans les quartiers suivants :

Quartier N° 1 : Centre. — Mairie Annexe, Musée, 2, rue Paul Doumer) : Pour les personnes habitant les rues des Poutrains et Sainte-Barbe.

Quartier N° 4 : Croix-Rouge. — Ecole Maternelle, place de la Croix-Rouge : Pour les personnes habitant les rues de Verdun et de Fleurus.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Séance gratuite de vaccination antivariolique au bureau d'hygiène, 89, rue des Poutrains, de 9 à 11 h.

ALLOCATIONS MILITAIRES ET RÉQUISITIONS

Le service des allocations militaires et des réquisitions sera transféré à l'annexe de l'Hôtel de Ville, 2, rue Paul-Doumer (Musée) et ouvert au public à cet endroit à partir du mercredi 6 mars.

Sociétés et Comités

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE — Répétition générale, à 19 h. 30.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

BASKET-BALL. — U. S. T. — Résultats de dimanche dernier :

U. S. T. (1) bat Capreau-Sport, 50-8 ; U. S. T. (II) bat S. C. Mouvaux, 20 à 13.

ETAT CIVIL

Naissances : Francis Gunther, rue St-Jacques, 54 ; Michel et Hubert Destombes, 2, rue de Roubaix.

Publications : Maurice Delvoye, tourneur, 49, rue de Beauvais, et Denise Selosse, manutentionnaire à Roubaix.

Décès : Henri Logghe, cordonnier, 74 ans, rue Ach.-Testelin, 256 ; Jules Leduc, 59 ans, rattacheur, 35, rue de Toulouse ; Augustin Haquette, rue Am.-Courbet, 93 (54 ans) ; Eugénie Deleu, 49 ans, 242, rue des Trois-Pierres ; Henri Glorieux, 4 mois, rue du Luxembourg, 26; Léopold Potteau 66 ans, rue du Blanc-Seau, 230 ; Hortense Chrétien, 72 ans, 121, rue de Lille; Gustave Desrousseaux, 79 ans, 45, pl. Ch.-Roussel ; Georges Degond, 65 ans, 107, rue Epinette ; Jules Walbecque, 93 ans, 78, rue Saint-Blaise.

HALLUIN

Visite des nourrissons. — Elle aura lieu ce mardi, à 15 h., local habituel.

Allocations militaires. — Le paiement des allocations militaires se continuera ce mardi, à la mairie, suivant l'ordre suivant : à 9 h., du numéro 400 à 460 ; à 10 h., 461 à 560 ; à 11 h., 561 à 640 ; à 14 h., 641 à 720 ; à 15 h., 721 à 818.

Une femme se pend. — Lundi, vers midi, on a découvert, pendue à une poutre de son grenier, le corps de Mme Dobbelaere, 45 ans, demeurant rue de la Lys.

L'enquête d'usage fut faite par la police et la constatation médicale par M. le docteur Mahieu.

On ignore les raisons de cet acte de désespoir.

RONCQ

Allocations militaires. — Les bénéficiaires d'allocations militaires sont priés de se présenter à la Mairie munis du livret de famille et du certificat d'admission, dans l'ordre ci-après :

Mardi 5 mars, de 14 à 18 h., de 1 à 100 ; mercredi, de 9 à 12 h., de 101 à 200 ; de 14 h. 30 à 18 h., de 201 à 300 ; jeudi, de 9 à 12 h., de 301 à 400 ; de 14 h. 30 à 18 h., de 401 et au-dessus.

Comité d'entr'aide. — Mardi, pour le Centre, au 10 bis, rue du Docteur-Gallissot, permanence ouverte de 14 à 16 h. Les familles sont invitées à faire connaître au Comité les changements éventuels d'adresses de leurs soldats

Funérailles. — Lundi ont eu lieu, devant une belle assistance, les funérailles, en l'église Saint-Piat, de M. Jean-Baptiste Soenen, vieil ouvrier de ferme, médaillé du Mérite Agricole, décédé le 1er mars en son domicile, 21, Carrière de Flandre, à l'âge de 78 ans.

Le défunt était né le 29 septembre 1862 ; depuis son enfance, ouvrier agricole. Il travaillait longtemps à Bousbecque, puis, il y a 40 ans environ, vint à Roncq où, durant 27 ans, il fut employé à la ferme Vve Leclercq, au Vinage. Marié à Roncq, en 1884, avec Clara Theys de cette union naquirent 8 enfants. Les noces d'or de M. et Mme Soenen-Theys furent célébrées le 8 avril 1934, à Roncq.

Gymnastique « La Jeanne d'Arc ». — Mardi soir, au local, école des garçons de la rue de Lille, à 18 h., répétition pour les pupilles, et à 19 h. pour les adultes.

BONDUES

Jardins ouvriers. — Un dernier appel aux sociétaires qui ne sont pas encore munis de leur paquet de graines. Ceux-ci sont priés de passer au siège pour les retirer avant le 15 mars, dernier délai, la dernière série de graines étant arrivée.

BOUSBECQUE

Consultation de nourrissons. — A la Mairie : mardi 5 mars. Lettres A à D, et mercredi 6 mars, lettres E et suivantes à 15 h.

MOUVAUX

Contributions directes. — Le Contrôleur des Contributions directes se rendra à la mairie mardi 5 mars, de 14 à 16 h., pour recevoir les réclamations des contribuables.

Percepteur. — Le Percepteur se tiendra à la mairie, le jeudi 7 mars, de 9 à 11 h. pour payer divers mandats et recevoir les contributions.

Il paiera en outre les titulaires de rentes d'accident de travail, qui ont fait remplir régulièrement à la mairie leur certificat de vie.

Consultation des nourrissons. — La consultation des nourrissons se fera le jeudi 7 mars, à 15 h., à l'Hospice Civil, rue de l'Hospice.

DERNIÈRE HEURE

AU "JOURNAL OFFICIEL"

NOUVELLES DISPOSITIONS concernant la vente des viandes de boucherie, de charcuterie, hippophagiques et de la triperie

FERMETURE
- BOUCHERIE : 3 JOURS CONSÉCUTIFS
- CHARCUTERIE : 2 ID.
- HIPPOPHAGIQUE ET TRIPERIE : 1 JOUR

PAR SEMAINE

Paris, 5. — Le « Journal Officiel » publie ce matin le décret suivant :

Art. 1. Pour l'application du présent décret, sont considérées :

a) Comme viandes de boucherie : les viandes de bœuf, veau, mouton et chèvre, à l'exception des agneaux de lait et chevreaux de lait d'un poids inférieur ou égal à 7 kg. de viande nette, fraîches réfrigérées, congelées salées, préparées ou en conserve.

b) Comme viandes de charcuterie : les viandes de porc fraîches, réfrigérées, salées, préparées ou en conserve et la charcuterie sous toutes ses formes.

c) Comme viandes de boucherie hippophagique : Les viandes de cheval, mulet et âne, sans distinction de poids des sujets abattus et leurs dérivés.

d) Comme triperie : Les abats de toute sorte naturels ou en préparations diverses.

Art. 2. — Est interdite : a) Pendant trois jours consécutifs de chaque semaine : l'exposition, la vente ou la mise en vente de la viande de boucherie.

b) Pendant deux jours consécutifs par semaine qui seront obligatoirement choisis parmi ceux fixés à l'alinéa ci-dessus, l'exposition, la vente ou la mise en vente de la viande de charcuterie.

c) Pendant un jour par semaine, qui est obligatoirement désigné parmi ceux fixés à l'alinéa ci-dessus, l'exposition, la vente ou la mise en vente des viandes de boucherie hippophagiques et de la triperie.

Art. 3. — Il est également interdit de faire figurer ces mêmes jours, la viande, telle qu'elle est définie à l'article précédent ou des plats en contenant sous quelque forme et dans quelque proportion que ce soit dans les établissements ouverts au public, notamment les hôtels, pensions, restaurants, buffets, wagons-restaurants, cercles, casinos, auberges, cafés, cafés-brasseries, cafés-restaurants, crémeries, coopératives de consommation, bars, maisons de thé, ainsi qu'en tous lieux où la consommation des boissons et des aliments n'est pas entièrement gratuite.

Art. 4. — Les préfets fixeront pour leur département, par arrêté pris dans les huit jours qui suivront la publication du présent décret, les jours de restriction tels qu'ils doivent être appliqués conformément aux prescriptions des Articles 1er et 2 ci-dessus.

Ces trois jours devront obligatoirement être les mêmes sur tout le territoire de chaque département.

Art. 5. — Pour l'application de ces dispositions, seront fermés :

A) Pendant trois jours consécutifs par semaine : les boucheries et les rayons de tous les établissements où il est vendu de la viande de boucherie, ainsi que les pavillons de détail des halles et marchés où cette viande est débitée.

B) Pendant deux jours consécutifs par semaine : les charcuteries et les rayons de tous les établissements où il est vendu de la viande de charcuterie, ainsi que les pavillons de détail des halles et marchés où cette viande est débitée.

C) Un jour par semaine : les boucheries hippophagiques ; les tripiers et les rayons de tous les établissements où il est vendu de la viande de boucherie hippophagique et de la triperie, ainsi que les pavillons de détail et places des halles et marchés où la viande est débitée.

Art. 6. — A partir de la date de la publication du présent décret, il est interdit dans tous les établissements visés à l'article 3 de servir au même repas et au même consommateur plus d'un plat contenant de la viande, quelle qu'en soit la nature. Ce plat ne devra pas comporter plus de 150 grammes de viande avec os ou de 100 grammes de viande sans os.

Art. 7. — Des dérogations aux dispositions du présent décret pourront être accordées par décret.

Art. 8. — Les infractions aux dispositions du présent décret et des mesures prises pour en assurer l'exécution seront passibles des peines prévues par l'article 46 de la loi du 11 juillet 1938.

ATTENTAT TERRORISTE EN YOUGOSLAVIE

Zagreb, 4. — Une bombe a éclaté aujourd'hui, vers midi, dans le bâtiment de première instance de Zagreb, y causant des dégâts matériels assez considérables. Il n'y a pas eu de victimes. On attribue cet acte de terrorisme aux séparatistes croates dont les chefs ont été arrêtés la semaine dernière.

L'ESCROC CH. THIERRY ORIGINAIRE DU NORD A ÉTÉ CONDAMNÉ A BELLEY

Bourg-en-Bresse, 4. — Charles Thierry, originaire du Nord, ex-chételain de Mamirieu, arrêté la veille de Noël pour escroquerie, a été condamné par le tribunal de Belley à six mois de prison. Sa compagne, Lucienne Bastin, a été condamnée à un an avec sursis.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —
Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".
Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils